

• Préparation et tâches du prochain congrès

Motion présentée par Patrick Gancel (BN) au nom du groupe de travail unanime. Vote par délégués : unanimité (2 refus de vote).

Dans la situation actuelle de crise du parti, le Conseil national décide que le prochain Congrès national du PSU se tiendra avant la fin de l'année 1972. Pour que le débat le plus ouvert possible s'installe dans le parti, des conditions préalables sont à remplir.

- a) Il n'est pas possible d'éluider le débat, il faut l'ouvrir et faire du Congrès une étape pour le concrétiser.
- b) Tous les militants doivent y participer.
- c) Il ne faut pas geler l'action du parti pendant ce débat. Il faut fixer des axes de travail, acceptés par l'ensemble du parti.
- d) Il faut organiser le débat et fixer les thèmes.

1 AXES DE TRAVAIL

1-1 Redonner vie à la CNE : lui donner les moyens de développer nationalement le soutien aux luttes ouvrières, l'articulation au niveau des trusts et des branches, tenir constamment à jour une carte des luttes, développer le travail ouvrier dans le parti, etc.

1-2 Soutenir la CNA sur ses positions et prendre les moyens pour que l'ensemble des militants du parti puissent réellement jouer leur rôle au sein des organisations de masses paysannes.

1-3 Lancer un travail à tous les niveaux du parti sur la question des travailleurs immigrés à partir de la synthèse des expériences actuelles.

1-4 Assumer nos tâches sur le Vietnam et

l'impérialisme français.

2 OUVRIR LE DEBAT SUR LE FOND, L'ORGANISER DEMOCRATIQUEMENT.

Pour cela le Conseil décide de mettre en place :

2-1 Un secrétariat d'animation politique des débats sur la stratégie et le programme, portant principalement sur :

- les bases sociales du mouvement révolutionnaire ;
- voies et moyens de la prise du pouvoir par les travailleurs ;
- analyse de la période de transition. Il est évident que ce secrétariat devra travailler en liaison étroite avec les différents secteurs de lutte du parti, qu'il tiendra informés les militants du parti de l'avancement de ses travaux afin qu'il puisse les confronter constamment avec la pratique de leur lutte et en retour apporter leur contribution aux travaux du secrétariat. Dans toute la mesure du possible le secrétariat tiendra compte des expériences effectuées à l'étranger afin d'en tirer les enseignements et de bénéficier aussi de la réflexion des autres. A cet effet, le Conseil national mandate un secrétariat de 6 à 10 membres qui dans un premier temps serait composé des camarades, Barjonet, Chapuis, Constantin, Dorival, Le Garrec et Peronnet.

2-2 Une commission d'organisation démocratique du débat, qui travaillera en liaison avec le BN pour toutes questions

techniques et qui sera désignée paritairement par les différents courants et mise en place à la prochaine DPN.

Elle est chargée :

- de la sortie régulière du bulletin interne (« TS » Spécial Congrès, 4 pages pour les militants) ;
- du contenu de « directives - PSU - information » portant sur la préparation du Congrès ;
- du contrôle des débats et de la démocratie dans toutes les instances du parti y compris fédérations et sections ;
- des questions financières et des cartes.

La commission veillera à ce que l'ensemble des textes d'orientations soumis au vote du Congrès paraissent au moins deux mois avant la date du Congrès. Les contributions ou les tribunes libres devront paraître au moins une semaine avant les Congrès fédéraux.

Les différents textes traiteront des thèmes du débat définis plus loin et leurs têtes de chapitre seront clairement indiquées pour que les militants s'y reconnaissent.

3 LES THEMES DU DEBAT

3-1 Les luttes : bases sociales, objectifs, formes de luttes, les contradictions.

3-2 Quelle stratégie institutionnelle, prise de pouvoir, etc.

3-3 Quelle pratique : orientation et type de travail militant, priorité, formes d'intervention, etc.

3-4 Quelles tâches concrètes pour le parti : comment résoudre les contradictions dans les luttes, rôle du parti dans le mouvement de masse, construction du parti révolutionnaire.

3-5 Quel parti : comment être un **intellectuel collectif** à tous les niveaux, rôle et composition des directions, des commissions, ses moyens (« TS », etc.) son organisation.

3-6 **Quel programme** : rôle et nature du programme, les thèmes centraux.

a) contrôle ouvrier, autogestion et dictature du prolétariat ;

b) nationalisation et renversement des rapports de propriété ;

c) du chômage au travail libre ;

d) organisation capitaliste du travail, hiérarchie et société communiste ;

e) démocratisation de la culture ou révolution culturelle.